

VIVRE A ETAIN

Magazine d'informations municipales



Jumelage

Etain



Martinique



N° 66 - MAI 2016

Courriel : mairie@ville-etain.fr
Internet : www.ville-etain.fr





Signature



Visite de la base



Réception du 19 février 2016



Messe



*Visite de l'usine
Petitcollin*



*Dépôt de gerbe au
monument aux morts*

*Les invités
lors du repas
du 19 février*



Les animations

NON, ce n'est pas aux collectivités de supporter les conséquences de l'énorme dette de l'Etat.

Il paraît utile de rappeler que la part de la dette des collectivités locales représente seulement **8,5 % de l'endettement national**.

Il faut être clair : le surendettement de l'Etat, on le doit essentiellement aux gouvernements successifs qui ont eu recours à l'emprunt pour équilibrer les budgets de fonctionnement de l'Etat. Les Maires et les collectivités ne sont aucunement responsables de cette situation. Faut-il rappeler que les collectivités recourent à l'emprunt pour financer des travaux utiles aux habitants. Il n'est donc pas juste de les pénaliser en réduisant les dotations de l'Etat : 28 milliards d'euros en moins de 2014 à 2017.

La conséquence ? Moins de travaux dans nos collectivités, donc moins de travail confié à nos entreprises.

L'ensemble des Elus se dresse contre ces réductions imposées des dotations. Qui porte la responsabilité de cette situation ? Essentiellement, ceux qui ont soutenu et adopté le traité européen en 2005 contre l'avis des citoyens français.

A savoir : la droite et le parti socialiste. C'est au nom de ce traité que sont imposés les choix poli-

ques d'austérité qui frappent les collectivités et les PME, comme les familles. Souvenons nous que l'UDI et l'UMP proposaient des plans d'économie de 80 et 130 milliards d'euros en janvier 2014 !

Il est absurde d'appliquer les injonctions nocives de Bruxelles et de faire payer les collectivités.

Les Elus, à l'appel de l'association des Maires de France, sont déterminés à poursuivre l'action contre la réduction des dotations.

Cette bataille doit être aussi l'affaire de la population. Il n'y a aucune justification à ce que les citoyens d'une commune soient obligés de payer pour la politique d'austérité du gouvernement, d'autant que celui-ci accorde des aides très importantes, 41 milliards d'euros sans contre partie notamment aux grandes entreprises du CAC 40 au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) et qui voient flamber leurs dividendes.

Jean PICART
Maire d'ETAIN
Conseiller Départemental

LE SAVIEZ-VOUS ?

Où se situe la ville par rapport aux villes comparables de la strate 3 500-5 000 habitants ?

	Ratios Ville 2015	Ratios de la strate (national)
Dépenses de fonctionnement :	442 € / hbt	1 045 € / hbt
Taux taxe d'habitation :	8,29 %	18,01 %
Taux foncier bâti :	11%	20,29 %
Recettes de fonctionnement :	575 €/hbt	1 271 €/hbt
Encours de la dette :	343 €/hbt	1 071 €/hbt
Annuité de la dette :	49 € /hbt	173 €/hbt
Remboursement d'emprunts :	36 €/hbt	136 €/hbt
Dotations de fonctionnement de l'Etat :	281 €/hbt	232 €/hbt
Dépenses de personnel :	222 €/hbt	500 €/hbt
Capacité de désendettement :	2,54 ans	4,62 ans

Comment on le voit, nos ratios sont bons, comparés aux villes comparables. Quant à la capacité de désendettement, la zone dangereuse est autour de 11 à 12 ans (source trésor public). Notre endettement est raisonnable, de même que les impôts locaux qui n'ont pas augmentés depuis 4 ans.

Quelques éléments d'information

	ETAIN	DEPARTEMENT	NATIONAL
Part des foyers non imposables :	50,3 %	51,4 %	41,3%
Revenu fiscal moyen par foyer :	18 840 €	18 411 €	24 726 €

◆ Editorial	3	◆ Vie publique	21
◆ Rubrique adjoints	4	◆ Quoi de neuf ?	22
◆ Conseil Municipal	6	◆ Un peu d'histoire	23
◆ Jumelage Martinique-Etain	8	◆ Etat Civil	24
◆ Au quotidien	12	◆ Tribunes	25
◆ Associations	14	◆ Calendrier des fêtes.....	26
◆ Echos du Conseil Départemental	20		

RUBRIQUE ADJOINTS

LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE LA VILLE EN 2016 Sans augmentation des impôts locaux depuis quatre ans.

⇒ **Réfection complète de la rue Houillon** avec changement des canalisations d'assainissement, d'eau potable et enfouissement des réseaux secs. Une réunion des riverains a été organisée.

⇒ **Finition des travaux de réhabilitation** des réseaux d'eau potable et d'assainissement aux Clairs-Chênes.

⇒ **Création d'une voie verte** le long de la route communale Etain-Warcq et d'un chemin de promenade le long de l'Orne.

⇒ **Accessibilité des personnes à mobilité réduite** : salle des fêtes, pavillon François Verdun.

⇒ **Création d'un plateau** et aménagements de sécurité rue du 3ème RHC.

⇒ Budget de fonctionnement de la Ville :
2 150 000 €

⇒ Budget d'investissement : 1,5 M €

⇒ Budget eau assainissement : 2 600 000 €

LE SERVICE TECHNIQUE TRAVAILLE BIEN !

Après la rénovation complète d'appartements de la commune les agents du service technique viennent de terminer la rénovation du couloir de la gendarmerie ainsi que celle de bureaux. Il faut rappeler que les autres bureaux ont été rénovés l'année précédente. De même, le service technique a également permis la transformation d'un appartement en bureau à la trésorerie d'Etain pour accueillir du personnel nouveau venant de la trésorerie de Spincourt. Enfin Une pièce du secours catholique vient d'être rénovée afin de permettre l'accueil d'un atelier couture dans des conditions optimales.

C'est dans le cadre du renouvellement de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation de la station, que la mise en place d'une ZRV (zone de rejet végétalisée) permettant le traitement du phosphore nous avait été demandée. Celle-ci a été réalisée par l'entreprise Berthold et vient d'être végétalisée par nos services.

C'est pour embellir notre centre ville qu'il a été décidé la création d'un espace vert représentant le blason de celle-ci. Notre service technique ayant réalisé la partie maçonnerie. Depuis peu, des plantations viennent d'y prendre place.



**Avant
rénovation**



**Après
rénovation**



Bureaux gendarmerie refaits



La plupart des espaces fleuris de la ville viennent d'être rechargés en copeaux de bois, ceci afin d'éviter la prolifération de mauvaises herbes. Il faut dire aussi que cette opération n'a rien coûté à la commune si ce n'est le transport car ceux-ci ont été récupérés gratuitement grâce à notre service technique suite à l'élagage et au broyage de branches d'arbres à l'entrée de Verdun.

Belle opération de recyclage. Bravo !

**L'Adjoint aux travaux
Laurent LAMINETTE**

NOUS SOUTENONS LES ASSOCIATIONS

Les subventions vont être versées courant du premier semestre 2016 aux associations d'Étain. Début mars, la commission associations s'est réunie et beaucoup de points ont été abordés.

La municipalité soucieuse des contraintes budgétaires liées à la réduction des dotations de l'État s'est efforcée de maintenir son soutien aux associations. Pour certaines d'entre elles, il n'y a pas que le montant des subventions qui leur est octroyé, mais aussi les frais de chauffage, d'électricité, de ménage et l'appui du service technique pris en charge par la commune. L'enveloppe globale versée aux associations sportives a été augmentée de 3 % par rapport à l'année précédente. Les montants sont calculés d'après une grille comprenant différents critères. Celle-ci a été modifiée cette année avec les associations concernées favorisant encore mieux le jeu.

Un geste encourageant aussi vers les associations qui ont participé aux différentes manifestations organisées par la commune. Une subvention exceptionnelle a été versée à cinq associations de la CODE-COM qui ont participé à l'accueil et au spectacle avec

les Martiniquais les 19 et 22 février dans le cadre d'un jumelage Étain-Martinique.

Les associations permettent de se retrouver ensemble, de se côtoyer entre générations, d'échanger, de monter des projets, de construire et d'aller de l'avant, c'est ce qu'on appelle le « Mieux vivre ensemble » mais ce n'est que tous ensemble, acteurs associatifs et municipalité que l'on atteindra ce but et non en jouant individuellement.

Pour ce qui est des bâtiments mis à la disposition des associations, nous faisons en sorte qu'ils soient le mieux utilisés possible même si parfois le planning d'occupation peut être légèrement modifié.

Une attention est demandée aux membres d'associations de respecter le matériel, les bâtiments et de les rendre propres après chaque utilisation.

La municipalité consciente de l'énorme investissement des associations les soutient et les considère comme des acteurs importants dans la vie de la commune.

Daniel BRIZION
Adjoint aux associations

LES AFFOUAGES

L'exploitation du bois de chauffage est terminée malgré le retard pris par certains qui n'ont pas respecté les délais indiqués dans le règlement distribué pendant le tirage.

Des dysfonctionnements se sont produits dans plusieurs groupes d'affouagistes, ce qui a entraîné une exploitation inachevée de la coupe malgré les interventions de l'agent patrimonial, Alain Ferber et moi-même.

Dans l'ensemble, un bon travail a été réalisé pendant l'exploitation. Si les affouagistes d'un même lot ne sont pas aptes à travailler ensemble et équitablement, le partage doit être effectué entre eux en tout début d'exploitation.

Après réception de la coupe, un titre de paiement vous sera envoyé par le trésor public.

Le bois ne pourra être sorti de la coupe uniquement après le paiement de la taxe affouagère car tant que celle-ci n'est pas réglée, le bois appartient à la commune qui en reste propriétaire. Si ce n'est pas le cas, il y aurait « infraction et vol ».

Merci de respecter ce règlement afin de ne pas causer de désagréments.

Pour une bonne gestion de la forêt nous devons respecter le plan d'aménagements mis en place en 2013 et fournir un volume de bois plus adéquat par foyer.

Les inscriptions des affouages pour la saison 2016-2017 auront lieu la première quinzaine de septembre.

Daniel BRIZION
Adjoint

2 ha DE PROJETS « VERTS »

La commune a fait l'acquisition d'un terrain, actuellement planté de peupliers, situé en bordure de l'Orne, en aval du pont, sur la rive droite. Un chemin va être réalisé, il permettra, en longeant la rivière, de rejoindre la rue du stade ou le chemin du haut bois. De nouvelles boucles de promenade en perspective.

Ce grand terrain est propice à différents aménagements liés au développement durable et à l'environnement. Des jardins partagés et un rucher école sont déjà envisagés. D'autres propositions sont à l'étude. Afin de réfléchir à toutes les possibilités, une réunion de travail est prévue avec les personnes intéressées par ce beau projet. Faites vous connaître en mairie, nous vous recontacterons.

Rémy ANDRIN





COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 1er FEVRIER 2016

Acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à la CODE-COM du Pays d'ETAIN cadastrée section ZI n° 43 au lieu-dit « sur la Route de Rouvres » d'environ 15 500 m² appartenant à la Codecom du Pays d'ETAIN au prix de 15.05 euros TTC le m² soit 233 275.00 € TTC, ceci afin d'agrandir progressivement le lotissement de Riéville. **MAJORITÉ, DEUX CONTRE**

Délégation du Droit de Prémption Urbain au titre du bien suivant à la Communauté de Communes du Pays d'Etain qui dispose de la compétence économique et d'un projet d'intérêt général d'aménagement urbain (pôle entrepreneurial) tendant à organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques « Terrain bâti sur terrain propre, 7 avenue Prud'homme Havette, Section AD n°31-454, Prix de vente : 83 000€ auquel s'ajoutent les frais d'agence et de notaire, dont la déclaration d'intention d'aliéner a été reçue aux services de la Mairie d'Etain en date du 28 décembre 2015 », **DEUX ABSTENTIONS, UN CONTRE**

Signature d'une convention dans le cadre d'un contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement pour le service technique pour une durée de 12 mois avec Pôle Emploi sur la base d'une durée hebdomadaire de travail de 35 heures subventionnée à hauteur de 20 heures hebdomadaires, dans le cadre d'un contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement pour le service technique. **UNANIMITÉ**

Modification simplifiée du P L U — Articles L123-13-3, L127-1, L128-1, L128-2 et L123-1-11 du code de l'urbanisme.

Modalités suivantes : retenir les modalités suivantes de mise à disposition du public du projet de modification du PLU dans le cadre du projet d'agrandissement du Lotissement de Riéville, **DIT** que le dossier et l'exposé de ses motifs seront mis à la disposition du public, pour une durée d'un mois, du lundi 22 février 2016 au lundi 21 mars 2016 aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat (les lundi – mardi – mercredi – jeudi – de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h) **MAJORITÉ, UN CONTRE**

Demande de subvention DRAC pour la maîtrise d'œuvre relative à la restauration des vitraux de l'église Saint Martin

Validation de la proposition de Monsieur Hugues DUWIG, Architecte DPLG, pour la mission de maîtrise d'œuvre relative à la restauration des vitraux de l'Eglise Saint Martin. Cette proposition comprend un diagnostic des vitraux, des ouvrages de serrurerie intégrés et des encadrements de baies en pierre de taille (jambage, meneaux et réseaux) d'un montant de 5 000 € HT et la réalisation d'études préliminaires : esquisse d'une solution d'ensemble, évaluation financière de l'opération, faisabilité de l'opération et documents graphiques pour 9 000 € HT, soit un montant total de 14 000,00 € HT (16 800,00 € TTC), **INSCRIT** la dépense au budget 2016, **SOLLICITE** la DRAC pour l'attribution d'une subvention de 50 %. **UNANIMITÉ**

Indemnités des élus

Le Conseil Municipal maintient les indemnités des Elus conformément à la délibération du 28 mars 2014 **UNANIMITÉ**

Débat d'Orientation Budgétaire sur les orientations budgétaires 2016 :

Les orientations pour 2016 sont articulées autour de l'objectif principal de ne pas augmenter la pression fiscale en limitant les dépenses de fonctionnement afin de dégager des possibilités de financement de l'investissement, tout en limitant autant que possible le recours à l'emprunt.

La dette de la ville d'Etain est de 346 euros par habitant au 1^{er} janvier 2016 tandis que la moyenne de la même strate de population est de 1056 euros environ.

I. LE BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux de fiscalité en 2016

Les chiffres tirés du compte administratifs sont les suivants :

RESULTATS DE CLOTURE AU 31.12.2015

Le résultat de l'exercice présente un excédent de 794 201.64 €
Les investissements principaux proposés au titre du budget principal 2016 ont été proposés après études et devis des propositions des uns et des autres :

II. BUDGETS ANNEXES

Budget eau- assainissement

Un contrat lie la ville et Véolia pour une durée de 30 ans soit jusqu'en 2021

Le budget eau assainissement est contraint par des travaux importants de réfection des réseaux humides aux clairs chênes.

Le résultat de l'exercice présente un excédent de 1 373 313.15 €

PREVISIONS BUDGETAIRES 2016

Les investissements essentiels de ce budget sont :

Les travaux restant aux clairs chênes :

Sur un total de : 2 501 972 € ; 1 882 768 € HT sont envisagés en 2016

III. ETAT DE LA DETTE 2016

Concernant le budget ville, le capital début de période s'élève à 1 260 726 €.

En 2016 sont envisagés à ce stade de la préparation budgétaire :

* Un emprunt prévu autour de 200 000 € sur le budget Ville afin de financer l'acquisition du terrain ZAC et ainsi réaliser un nouveau lotissement.

* Aucun emprunt sur le budget eau assainissement en raison du retard pris sur les travaux en 2015

Le conseil municipal prend acte de la tenue du Débat d'Orienta-tion Budgétaire 2016.

Installation d'un conseiller municipal :

Le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN, **VALIDE** la démission d'une conseillère municipale Madame Marie-Hélène RE-VEANI et **PREND ACTE** de l'installation au poste de conseiller municipal de Madame Angélique DEPARD. **UNANIMITÉ**

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 23 MARS 2016

Compte administratif 2015 - Budget Ville

Section de fonctionnement	Dépenses	1 934 206.59 €
	Recettes	2 333 058.23 €
Section d'investissement	Dépenses	1 001 622.46 €
	Recettes	1 396 972.46 €

UNANIMITÉ

Compte administratif 2015 - Budget Eau Assainissement

Section de fonctionnement	Dépenses	135 790.17 €
	Recettes	268 181.40 €
Section d'investissement	Dépenses	671 519.16 €
	Recettes	1 912 441.08 €

UNANIMITÉ

Vote des taux communaux

MAINTIEN des taux suivants pour les quatre taxes communales pour l'année 2016 :

CFE 8.31 %

UNANIMITÉ

Budget Primitif 2016 – Budget Ville

- Section de fonctionnement	Dépenses	2 168 192.74 €
	Recettes	2 168 192.74 €
- Section d'investissement	Dépenses	1 502 336.80 €
	Recettes	1 502 336.80 €

MAJORITÉ, CINQ CONTRE

Budget Primitif 2016 – Budget Eau Assainissement

- Section de fonctionnement	Dépenses	319 936.00 €
	Recettes	319 936.00 €
- Section d'investissement	Dépenses	2 625 820.00 €
	Recettes	2 625 820.00 €

MAJORITÉ, QUATRE ABSTENTIONS, UN CONTRE

Attribution de subventions aux associations et autres organismes selon le tableau annexé à la délibération.

UNANIMITÉ

Maîtrise d'ouvrage déléguée à la Codecom pour des travaux de voirie au budget 2016 au titre des travaux de voirie pour un montant global de 518 776.22 €

Le Conseil Municipal **DELEGUE** à la Communauté de Communes du Pays d'ETAIN la maîtrise d'ouvrage de l'opération relative à ces travaux.

UNANIMITÉ

Demande de subventions pour l'aménagement du carrefour avenue du 3^{ème} RHC avec création d'un plateau et la suppression d'îlots

Le Conseil Municipal **APPROUVE** le projet :
- 37 995,00 € HT subventionnable au titre des amendes de police
- 49 045,00 € HT subventionnable au titre de la DETR

UNANIMITÉ

Demande de subventions prolongement de la voie piétonne jusqu'à la limite de Warcq

Le Conseil Municipal **APPROUVE** le projet d'un montant de : 163 692,90 € HT,

UNANIMITÉ

Demande de subventions pour des travaux à la gendarmerie

Le Conseil Municipal **APPROUVE** le projet pour un montant de : 22 890,31 € HT

UNANIMITÉ

Demande de subvention étude pour la création d'une conduite commune Etain-Syndicat des eaux de Gincrev-Maucourt

Le Conseil Municipal **APPROUVE** le projet d'un montant de : 10 000,00 € HT

UNANIMITÉ

Demande de subventions mise aux normes d'accessibilité du pavillon François Verdun

Le Conseil Municipal **APPROUVE** le projet d'un montant de : 33 312,50 € HT,

UNANIMITÉ

Demande de subvention réfection du salon d'honneur

Le Conseil Municipal **APPROUVE** le projet pour un montant de : 23 258.29 € HT

UNANIMITÉ

Demande de subvention achat d'un photocopieur

Le Conseil Municipal **APPROUVE** le projet pour un montant de : 10 199,95 € HT

UNANIMITÉ

Dématérialisation de procédures administratives concernant : les documents budgétaires sur ACTES budgétaires

Le Conseil Municipal **DÉCIDE** la mise en œuvre des dispositifs de dématérialisation dans les domaines précédemment cités.

UNANIMITÉ

Centre d'accueil de loisirs 2016 tarifs et rémunérations

Le Conseil Municipal, **FIXE** les **rémunérations brutes du directeur et des animateurs** comme suit

UNANIMITÉ

	Rémunération brute hebdo
Directeur BAFAD	357.00 €
Animateur diplômé BAFA	212.00 €
Animateur avec 1 ^o partie BAFA	176.00 €
Animateur non diplômé	152.00 €

Participation des familles (sorties comprises) :

	Semaine 4 jours	Semaine 5 jours
Quotient familial inférieur ou égal à 500	28.00 €	35.00 €
Quotient familial de 501 à 700	32.00 €	40.00 €
Quotient familial de 701 à 900	35.20 €	44.00 €
Quotient familial de 901 à 1 300	38.40 €	48.00 €
Quotient familial de 1 301 et plus	40.00 €	50.00 €
Semaine de cantine (plus de repas tiré du sac)	20.00 €	25.00 €

Possibilité d'inscription à la cantine à la carte, **réservation la veille au matin impérativement** : 5.00 € le repas
Une sortie au parc Walygator est envisagée, compte-tenu du coût d'entrée 21 € (pour personne taille 1 m et +), une participation est susceptible d'être demandée aux familles : elle serait de l'ordre de 10 € par enfant

DÉCIDE que le règlement des familles sera versé entre les mains du régisseur de recettes.

En cas d'absence pour maladie (sur présentation d'un certificat médical) ou pour tout autre motif dûment justifié (raison familiale notamment), un remboursement sera effectué.

DÉCIDE qu'un accueil des enfants sera assuré tous les jours de 7h30 à 9h30 et de 17h à 18h, moyennant la participation ci-dessous pour les familles :

Durée	Matin et soir (3 h)	Matin(2 h)	Soir(1 h)
Semaine 5 jours	13.50 €	9.00 €	4.50 €
Semaine 4 jours	11.00 €	7.30 €	3.70 €

Liste des marchés conclus en 2015 selon la procédure adaptée

Le Conseil Municipal prend acte de la liste des marchés conclus en 2015 selon la procédure adaptée.

Publication de cette liste sur <http://www.e-marchespublics.com> et sur le site de la Ville d'ETAIN.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONTRAT UNIQUE D'INSERTION-CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS,**

DÉCIDE de créer un poste d'Adjoint technique dans le cadre du dispositif « contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi afin d'assurer la propreté du centre ville ».

PRÉCISE que ce contrat sera d'une durée de 6 mois renouvelable.

PRÉCISE que la durée du travail est fixée à 20 heures par semaine.

INDIQUE que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail.

AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec Pôle Emploi pour ce recrutement

**CÉRÉMONIE DE JUMELAGE LA MARTINIQUE-ETAIN
(22.02.2016)
Allocution de Jean PICART, Maire, Conseiller Départemental**

Pour la jeune génération, nos amis collégiens et lycéens martiniquais, rappelons le lourd bilan de la première guerre mondiale. Dans le département de la Meuse, 101 communes sur 586 furent complètement détruites. A la fin du conflit, il ne restait plus que 66 300 habitants contre 180 000 au début de 1914.

En France, nous avons eu 1,3 millions morts et 600 000 invalides. Le bilan global : 8,5 millions de morts, 6,5 millions de blessés, 3 millions de veuves et 6 millions d'orphelins.

La deuxième guerre mondiale vingt ans plus tard fut encore plus terrible. Mais il convient de noter une date mémorable : la poignée de mains historique, le 22 septembre 1984, entre François Mitterrand, Président de la République, et Helmut Kohl, Chancelier allemand, à Douaumont, qui concrétisa la réconciliation franco-allemande.

La participation de collégiens et lycéens martiniquais est du plus grand intérêt pour leur faire découvrir cette page d'histoire et faire vivre l'indispensable devoir de mémoire.

Nous nous félicitons de l'existence d'échanges entre nos établissements scolaires. Déjà en 1965, trois collégiens d'Étain ont été reçus à la Martinique. Le 17 février 2006, nous avons accueilli une classe du collège du Vauclin. Puis, le 3 avril 2009, nous recevions une classe du lycée la Jetée du François.

La cérémonie officielle de jumelage se déroulera mercredi au collège Louise Michel, grâce à l'efficacité de Cédric Spanioli, professeur d'histoire, de Sabine et de Judes Rosillette, professeurs martiniquais.

« Nous n'oublierons pas la participation de 25 000 soldats créoles à ce terrible conflit : les Dardanelles d'abord, puis les batailles de la Marne en 1914, en Artois et en Champagne en 1915, dans la Somme en 1916, dans l'Aisne sans oublier votre participation à la reprise du Fort de Douaumont en 1916 ; au total, 2 500 soldats martiniquais ont trouvé la mort au cours de ce conflit, soit 5 % de la population totale de l'île.

Il convient de préciser que la Martinique n'hésita pas un instant à s'engager aux côtés de la France. Précisons également que les soldats créoles subirent de nombreuses discriminations racistes mais cela ne remit pas en cause leur patriotisme.

Dès lors, tout comme en 1870, la population martiniquaise manifesta clairement son soutien à la mère patrie. L'élan de solidarité se développe sous des formes les plus variées tout d'abord pour aider les soldats créoles, et les victimes de guerre. Et ensuite, pour l'organisation des collectes en faveur de la reconstruction de notre ville, le plus souvent sous forme festive.

Les Martiniquais, très touchés par le sort de la ville et des habitants, ont sans hésitation, accepté de participer à sa reconstruction. L'adoption de la ville d'Étain par la Martinique en 1917 due aux relations entretenues par le Chanoine Bonne, doyen d'Étain avec les abbés Audiole et Soubie, directeur du journal « La Paix », permit cette aide efficace. Dès lors, de nombreuses actions furent mises en place.

Le mouvement de solidarité s'intensifia sous la forme de dons et souscriptions, y compris en organisant des fêtes, et des pièces de théâtre dont « la petite téléphoniste d'Étain ». L'éloignement n'était pas un obstacle.

Nous n'oublierons jamais votre aide financière, l'équivalent de 500 000 euros. Notre ville était détruite à 92 %. La Martinique savait qu'Étain était l'une des premières villes bombardées par les Allemands les 24 et 25 août 1914 après la destruction, le pillage, les incendies de Rouvres-en-Woëvre.

La Martinique, comme la Guadeloupe, était à l'époque une colonie française. Elle devint un département français après la deuxième guerre mondiale grâce à l'action résolue d'Aimé Césaire, poète, homme politique fondateur du mouvement littéraire autour de la « négritude » et anticolonialiste résolu. Elu Maire de Fort de France en 1945 jusqu'en 2001, Aimé Césaire eut la confiance de ses concitoyens jamais démentie durant 56 ans ! Il fut également député, conseiller général et Président du conseil général de la Martinique.

Le conseil municipal de la ville d'Étain décida, en 2008, de baptiser « Aimé Césaire » une rue du lotissement Le Moulin en hommage à la Martinique.

Rappelons que, déjà en 1926, le conseil municipal avait baptisé « Place de la Martinique » l'emplacement situé face à l'église Saint Martin en reconnaissance envers la Martinique, marraine et bienfaitrice d'Étain.

Une nouvelle fois, je tiens à remercier chaleureusement nos amis martiniquais pour l'appui apporté durant le conflit, et pour leur aide financière très importante.

La ville d'Étain a une dette morale à votre égard.

A deux reprises, le conseil municipal attribue une subvention. La première pour aider les familles après le crash de l'avion, le 16 août 2005, entre le Panama et la Martinique, qui fit 160 victimes dont 152 martiniquais. La seconde pour aider les sinistrés et reconstituer une partie de l'outil informatique au collège du Vauclin après l'ouragan Dean, le 17 août 2007, qui détruisit l'île. »

Jean PICART

Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'allocution de Jean PICART sur le site internet de la Ville

JUMELAGE LA MARTINIQUE-ETAIN

Quel mot employer ?

Maladresse, entourloupe, tri sélectif ou malhonnêteté intellectuelle ?

Nos lecteurs se souviennent sans doute que dans le bulletin municipal de septembre 2015, la municipalité faisait appel à des volontaires dans le but de créer un comité de pilotage afin de préparer au mieux les cérémonies du jumelage La Martinique - Etain du 22 février. Une vingtaine de bénévoles ont répondu à l'invitation.

Ceux-ci se sont dépensés sans compter pour la préparation des festivités, la mise en place de la salle et l'organisation du service lors de la soirée du 22 février. Nous les remercions à nouveau.

Au cours des réunions de préparation, il avait été convenu d'un commun accord que nous réfléchissions à la forme du jumelage à créer. Une réunion était d'ailleurs prévue le 5 avril : quel contenu donner, jumelage municipal ou associatif ? Avec l'idée d'une organisation unique incluant toutes les personnes volontaires, le « tous ensemble » en somme. La municipalité respecte scrupuleusement l'indépendance des associations, vous le savez. La préférence des Elus était de créer une formule associative sans hégémonie de la ville mais avec un soutien indéfectible comme nous le faisons pour toutes les associations. C'est pour nous un engagement fondamental de notre politique municipale.

Stupéfaction le 5 avril. Après un bilan des cérémonies, les participants apprennent qu'une association vient de se créer en catimini, avec MRJ Voyages, quelques stainois et la correspondante locale de l'Est Républicain.

Tous les participants bénévoles et les Elus, délibérément écartés, ont été choqués, voire écœurés, de cette attitude fractionnelle, au mépris des engagements pris d'un commun accord. On les comprend.

Cette association n'est pas représentative du comité de pilotage.

Ecarter totalement les Elus, pourquoi pas ? **Mais écartier** Thierry Minarie, Adjoint au Maire, cheville ouvrière des relations avec la Martinique depuis plus de dix ans, est pour le moins cavalier. **Ecartier la ville d'Etain ou ses Elus** ? Quand on sait que c'est notre collectivité qui a impulsé les cérémonies et surtout intégralement financé le coût induit (repas au 3^{ème} RHC à midi, repas du soir, cadeaux, etc...).

Reconnaissons honnêtement que sans la ville d'Etain, il n'y aurait eu aucune cérémonie... Comment qualifier cette attitude ? A nos lecteurs de choisir les mots qui conviennent.

Ecartier les bénévoles désintéressés du comité de pilotage qui ont assuré avec beaucoup de sérieux et de dévouement la journée du 22 février ? C'est inqualifiable.

De surcroît, l'association créée dans le Pays d'Etain a désigné sa présidente. La correspondante locale de l'Est Républicain. Nous pensions, un peu naïvement sans doute, qu'un journaliste avait une obligation de déontologie et de neutralité...

Les bénévoles délibérément écartés, se sentent trahis et s'interrogent quant aux motivations de cette association. Cela dit, la réflexion se poursuit afin de créer un jumelage Etain et la Martinique, la seule ville qui compte d'un point de vue historique. Les circonstances et les diktats ont obligé les éliminés à faire le point et surtout à donner une information complète aux lecteurs de ce bulletin municipal.

Les Stainois qui veulent rejoindre ce jumelage peuvent rejoindre le comité de pilotage en s'inscrivant en Mairie.

Information : les membres du comité de pilotage se sont adressés à l'Est Républicain afin que ce journal donne une information complète à ses lecteurs.

Jean PICART,
Au nom des Elus et du groupe de pilotage

LE VAUCLIN

Le 22 février 2016 a été scellé le jumelage entre les deux communes du Vauclin et d'Etain.

La ville du VAUCLIN compte 8 951 habitants selon le recensement de 2012. Sa superficie est d'environ 39.06 km², soit une densité de 229 habitants/km². Adresse de la mairie : 2, rue Collignon, 97280 Le Vauclin. **Raymond OCCOLIER** est élu maire du Vauclin depuis 1995.

Economiquement, le Vauclin est devenu le premier port de pêche de la Martinique. Aujourd'hui, c'est une terre d'élevage de bœufs et de chevaux. La culture de la banane, subventionnée, a rapidement remplacé celle de la canne à sucre. Le Vauclin, de la pointe Faula aux anses Macabou, s'attache à son développement touristique en aménageant intelligemment sa côte encore sauvage.



L'Hôtel de Ville date du début des années 1980



Le marché



L'église St Jean Baptiste et son clocher de 1990



L'intérieur de l'église reconstruite en 1977



Le collège



La plage de la Pointe Faula

22 FEVRIER 2016 : UNE DATE HISTORIQUE

La commune d'Etain a eu le plaisir de recevoir une délégation de 90 Martiniquais en visite sur les champs de bataille de Verdun et à la découverte de la filleule de leur île : Etain.

Elle était composée de collégiens du Vauclin et de Terreville, de lycéens du LPA du Robert, des élus du Vauclin et de nombreux représentants d'associations patriotiques de Martinique.

En effet, Jean Picart, Maire d'Etain et son adjoint, Thierry Minarie, étaient en relation depuis septembre 2014 avec Sabine Andrivon-Milton, historienne martiniquaise et Judes Rosillette, professeur au collège du Vauclin, que nous avons eu l'honneur d'accueillir en 2006, pour la mise sur pied de leur déplacement à Etain.

Le 19 février, la délégation, menée par Sabine et Judes, a été chaleureusement accueillie, en musique avec l'Harmonie Stainoise, par la Municipalité, les associations patriotiques et quelques Stainois à l'Hôtel de Ville.

Nos amis martiniquais ont visité le champ de bataille de Verdun et suivi les différentes cérémonies de commémoration du centenaire du début de la bataille de Verdun les 20 et 21 février.

Le 22 février était la journée entièrement consacrée à Etain.

Le matin, ils ont découvert le musée du Jouet Petitcollin au Centre Culturel et Touristique et l'usine Petitcollin, guidés par les hôtes du Centre, ainsi que l'église commentée par Thierry Minarie.

Ils n'ont pas manqué de se faire photographier sous la plaque « Place de la Martinique » ou près du panneau explicatif situé devant l'église !

Pour midi, nos amis martiniquais, renforcés d'une délégation stainoise, ont déjeuné au restaurant de la base d'Etain-Rouvres avant la visite des installations du 3^e RHC.

Ont suivi une belle messe célébrée par les abbés Grégoire Lawson, Jean Perrin, le diacre Claude de Marck pour Etain et le vicaire épiscopal Christian Catayée représentant l'archevêque de la Martinique et un dépôt de gerbes sur le monument aux Morts.

La délégation martiniquaise, les élus, les associations

patriotiques, les scouts ont rejoint la salle des fêtes en cortège précédés par l'Harmonie Stainoise pour la cérémonie de jumelage entre Etain et la ville martiniquaise du Vauclin.

Celle-ci a commencé par les discours du Maire d'Etain, de Jean-Lambert Ernest, représentant le Maire du Vauclin, d'Adeline Brafine, principale adjointe du collège du Vauclin, d'Annie Ramin, vice-présidente de la section Martinique de la Légion d'Honneur, de Sabine Andrivon-Milton, puis de Jean Claude Lise, délégué général du Souvenir Français pour la Martinique.

C'est alors les deux moments chargés d'émotion : la signature du Serment de Jumelage entre les deux communes et l'annonce de l'anniversaire de Sabine ! Enfin, de nombreux cadeaux sont échangés. Un grand merci à Christian Burak pour son magnifique tableau que nous avons offert à la commune du Vauclin.

Pour clôturer ces instants solennels, le Conservatoire du Pays d'Etain nous offre une très belle prestation.

Aussitôt après, l'apéritif est servi et chacun a pu déguster les produits lorrains et martiniquais, tout en regardant l'exposition préparée par l'association Etain d'Hier à Aujourd'hui.

Durant le repas, les prestations de nos associations sont très appréciées. Une ambiance de fête a régné, les uns ont chanté, les autres ont dansé.

Un grand merci à l'Harmonie Stainoise, la Gymnastique Volontaire, Oxygène, le Conservatoire, Etain d'Hier à Aujourd'hui, les élus d'Etain ainsi qu'aux bénévoles du comité d'organisation de cette journée qui se sont dépensés sans compter. Grâce à eux, la journée a été une réussite totale. Nos amis martiniquais sont repartis très ravis.

Le 24 février, c'est au tour des collèges d'Etain et du Vauclin de signer un jumelage.

De belles relations se sont nouées, à nous de les faire perdurer. Un jumelage doit être une volonté de rassembler, sans exclusive, toutes les bonnes volontés au-delà des sensibilités diverses.

Thierry MINARIE
Adjoint



Au programme du rendez-vous musical :

16h-17h concert en l'église St Martin d'Etain

Le conservatoire du Pays d'Etain ouvre les festivités avec

- * l'orchestre mini symphonique
- * l'ensemble vocal
- * les élèves des classes de chant, violon et trombone

A partir de 17h place de l'hôtel de ville :

17h-17h30 Intermède dansant avec les groupes Oxygène et gym volontaire



17h30-18h30 Harmonie Stainoise

18h30-19h Intermède dansant avec les groupes Oxygène et Gym Volontaire.



Buvette et restauration assurées pour la soirée en toute convivialité !



- * guitares
- * batteries
- * piano
- * ensemble d'accordéon
- * groupe Little Moped
- * chorale enfant



21h-23h Place à la soirée dansante et à la soirée électro avec les élèves de la classe de DJ



En cas d'intempérie, la fête de la musique se déroulera à la salle des fêtes

POUR VOS PASSEPORTS,
OPTEZ POUR LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE



EN QUELQUES CLICS,
RECEVEZ VOTRE TIMBRE
PAR COURRIEL OU PAR SMS



TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR



RESPECTONS NOS VOISINS

Éléments perturbateurs de la vie publique, les nuisances sonores portent atteinte à la qualité de vie des habitants.

Rappelons que l'arrêté préfectoral du 6 juillet 2000 (article 6) fixe des plages horaires pour les travaux de bricolage ou de jardinage comportant l'utilisation d'appareils bruyants (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, scies ...), à savoir :

Les jours ouvrables :

de 8 h à 12 h et de 14h à 20 h

Le samedi :

de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Le dimanche et jours fériés :

de 10 h à 12 h

DATES A RETENIR POUR LE BALAYAGE MECANISE DE MAI A SEPTEMBRE 2016

- * Mardi 24 mai (grand + petit circuit)
- * Mercredi 29 juin
- * Mercredi 27 juillet (grand + petit circuit)
- * Mercredi 31 août
- * Mercredi 28 septembre (grand + petit circuit)

PERMANENCES ARMEE DE TERRE

Tous les 3^{ème} mercredis de chaque mois
de 9h à 11h

Mission locale - 3 rue Fernand Braudel
55100 VERDUN
Tél : 03.87.86.94.22

Tous les 4^{ème} mercredis de chaque mois
de 14h à 16h

Pôle Emploi - Rue Robert Cotte
55100 VERDUN
Tél : 03.87.15.58.17

CIRCULATION QUADS ET VEHICULES MOTEURS

La Mairie rappelle que les quads et véhicules moteurs sont interdits sur la sente d'Amel et les chemins de l'AFR, ainsi que dans le bois de Tilly à l'exception de la route goudronnée.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE

Nouveaux horaires d'ouverture de la Poste à partir du 6 juin 2016

Du lundi au jeudi :
de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Le vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 17h30

Et le samedi de 9h à 12h



HORAIRES DE LA DECHÈTERIE

- * Mardi - Mercredi - Vendredi 14h00 à 17h30
- * Samedi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- * Dimanche de 9h00 à 12h00

CENTRE DE LOISIRS

Une équipe dynamique et sympa se prépare pour accueillir les jeunes stainois âgés de 4 à 12 ans au centre de loisirs d'Étain qui se déroulera du 11 juillet au 12 août 2016.

Son thème « ENFANTASTIQUE » va embarquer les jeunes aventuriers dans un monde imaginaire et créatif dans la joie et la bonne humeur.

Au programme : voyage dans le temps parmi les chevaliers au château fort de Sedan, voyage au pays de Némo à l'aquarium de Nancy, piscine, grands jeux, voyage au pays des « émotions fortes » à Walygator, cinéma, voyage au centre du monde imaginaire.

Comme les deux dernières années, la restauration sera assurée par la cuisine selon Cathy.

Nouveauté 2016 : possibilité d'inscrire vos enfants à la restauration du midi, en prévenant la Directrice du centre, Marina GOOSSENS, la veille avant midi.

Les inscriptions se feront en Mairie **du lundi 13 juin au vendredi 17 juin de 14 h à 16 h et du lundi 20 juin au vendredi 24 juin de 9 h 30 à 11 h 30.**

Pas d'inscription le samedi matin

PREFECTURE MEUSE



OPERATION TRANQUILLITE VACANCES



Pour éviter les cambriolages pendant vos vacances, signalez votre absence à la gendarmerie

Les services de police ou de gendarmerie peuvent surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. En cas d'anomalie (tentative d'effractions ou effractions), vous êtes prévenu (directement ou par une personne de confiance) afin de pouvoir agir au plus vite et de limiter le préjudice subi.

Pour bénéficier de ce service, vous devez passer :

- par la [brigade de gendarmerie](#) la plus proche de votre domicile muni du formulaire « Opération Tranquillité Vacances (OTV) » (complété par vos nom, adresse, période d'absence, type et caractéristique du domicile et personne à aviser en cas d'anomalie),

Dans tous les cas, pensez à faire la demande 48 heures avant votre départ au minimum et, en cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour anticipé.

Cambriolages : les recommandations du ministère de l'Intérieur

- Ne laissez pas le courrier s'accumuler dans la boîte aux lettres (les services postaux peuvent conserver ou bien renvoyer votre courrier vers votre lieu de vacances).
- Transférez votre ligne téléphonique fixe vers un autre numéro auquel une personne pourra répondre (numéro de mobile par exemple).
- Confiez à un proche le soin de passer dans votre logement pour ouvrir les volets, allumer une lampe... (possibilité d'utilisation d'un programmateur pour la lumière, la télévision ou la radio).
- Avisez de votre absence vos voisins ou le gardien de votre résidence.
- N'inscrivez pas d'adresse sur le trousseau de clés et ne le laissez pas dans la boîte aux lettres.

VIVE LE SPORT EN FAMILLE 2016 !

EDITION AU PARC PAUL THIERY LE DIMANCHE 11 SEPTEMBRE



**Au Programme : marches
matinales, jeux anciens, po-
ney, sports variés à décou-
vrir dans l'esprit du partage
et de la bonne humeur !
Buvette et restauration sur
place.**

ASSOCIATIONS

GROUPEMENT ARTISTIQUE DE LA WOËVRE

18 place Rouillon .ETAIN. (derrière la Mairie, près du centre médical)

Un endroit pour s'initier gratuitement aux techniques artistiques : peinture à l'huile, aquarelle, pastel, dessin, fusain, peinture sur soie, sculpture.

Les sections du GAW :

Section peinture à l'huile, dessin, pastel, aquarelle, sculpture

✳ 1 atelier d'initiation à la peinture à l'huile dirigé par Christian BURAK, tous les mardis en soirée, à partir de 20h. S'inscrire au 03 29 87 01 97

✳ 1 atelier d'initiation et de pratiques artistiques variées (huile, aquarelle, dessin, pastel, fusain) animé par M.PRANZETTI, les samedis matin, de 10h à 12h, selon planning défini.

S'inscrire au 03 29 87 03 02.

1 atelier de peinture sur soie, en après-midi, animée par Jocelyne HUMBERT.
S'inscrire au 06 89 14 35 56.

Inscription, activités gratuites pour les jeunes

36^{ème} exposition annuelle à l'Hôtel de Ville

du samedi 14 mai au dimanche 22 mai 2016

60 artistes : peinture à l'huile, aquarelle, pastel, peinture sur soie, acrylique, sculpture, vitrail, techniques mixtes, etc.

Présence de deux artistes stainois à la notoriété nationale : Jean Paul CHECINSKI, peintre et Éric FERBER, sculpteur.

Entrée libre, tous les jours de la semaine, de 9h à 18h

pour toute information M.PRANZETTI au 03 29 87 03 02

TECHNICIRK

VENEZ NOMBREUX DÉCOUVRIR ET APPRENDRE LES
DIFFÉRENTES DISCIPLINES DES ARTS DU CIRQUE

EN PARTENARIAT AVEC LES MAIRIES ET LES CODECOM

ROULEAUX AMÉRICAINS, BOULES CHINOISES, DIABOLOS, ASSIETTES
CHINOISES, MONOCYCLES, JONGLAGE, ACROBATIES, FIL D'ÉQUILIBRE ...



Devenez des artistes et produisez un spectacle de fin d'année!

ETAIN

**Le mardi au gymnase de l'école primaire de
17h15 à 18h15**

REPRISE LE 8 SEPTEMBRE !!!!

Hors vacances scolaires,
à partir de 5 ans,
inscriptions sur place

RENSEIGNEMENTS AU
03.29.84.73.65
06.01.78.26.71

www.technicirk.com

HANDISPORT

Le club HANDISPORT ETAIN organise :

RANDONNEE LOISIR - SAMEDI 18 JUIIN 2016

* 2 PARCOURS POUR MARCHÉ ET VTT : 6 et 10 KM

Départ de la salle Handisport de 9h à 11h

* **INITIATION A LA MARCHÉ SPORTIVE (6 km) : marche rapide avec bâtons (fournis)
activité encadrée par animatrice diplômée**

Départ en groupe de la salle Handisport à 10h

* **BALADES EN CALECHE**

Inscription parcours : **3 €** - Repas sur réservation uniquement : Prix **13 €** - enfants jusqu'à 10 ans : **7 €**

Pour tout renseignement, contacter Danièle COLLIN 06 62 49 07 11

adresse mail : handisport.etain@wanadoo.fr

Bulletin d'inscription et règlement libellé à l'ordre de Handisport Etain à renvoyer avant le 15 juin 2016 à :

HANDISPORT 24 rue du 3ème RHC 55400 ETAIN

N'OUBLIEZ PAS VOS CASQUES ET GILETS JAUNES !

Pas obligatoires mais fortement conseillés

Entourez votre choix

NOM	Prénom	Date Naissance	Tarif	PARCOURS	REPAS
1.			3 €	6 kms – 10 kms – marche sportive	OUI-NON
2.			3 €		OUI-NON
3.			3 €		OUI-NON
6.			3 €		OUI-NON

**RANDONNEE HANDISPORT SAMEDI 18 JUIIN 2016
BULLETIN D'INSCRIPTION**

TOTAL inscriptions :
..... x 3 € = €

TOTAL repas :
... x 13 € = €
... x 7 € = €

Pour la randonnée, il sera possible de s'inscrire sur place. Mais les repas doivent être obligatoirement réservés et réglés avant le 15 juin 2016.

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS D'ETAIN Avenue Général de Gaulle



Organise un vide-grenier

Le dimanche 12 juin 2016 de 6h à 21h

Sur la place du Champ de Foire

Réservations et renseignements :

Monsieur BEDESTROFFER : 06.76.64.15.82

Ou

Monsieur PHILIPPI : 06.85.76.23.81 (HR)

DECOUVERTE DES ASSOCIATIONS

Venez découvrir et vous inscrire aux nombreuses activités des Associations du Pays d'Etain.

10 SEPTEMBRE 2016

FORUM à la Salle des Fêtes

de 15h30 à 18h00

Entrée Libre

LES FORCES VIVES SERONT LA !

Les associations présentes touchent tous les domaines : culturel (musique, histoire, informations...), sportif (football, handball, gym, aéromodélisme, handisport, tir, scouts, judo...), de loisir (centre social...), aide sociale des petits aux seniors, etc.

USEB



UNION SPORTIVE ETAIN BUZY
E-mail officiel : useb.foot@orange.fr
secrétaire : HAMON Véronique
11 rue Basse 55400 MORANVILLE
Tél : 03.29.88.37.27 / 06.36.56.68.18

TOURNOI USEB EN FETE Dimanche 26 Juin 2016

NOM DE L'ÉQUIPE OU DE L'ASSOCIATION

POULE ENVISAGÉE* : FAMILLE () ASSO/ADO () PRO ()

Joueur		Enfant - 11ans	Ado - 15ans	Senior Ou U17	Vété- ran 35 ans +	Assoc' Stainoise	Licencié (oui/non)
	1						
	2						
	3						
	4						
	5						

Coordonnées du responsable de l'équipe :

Nom : **Prénom :** **Téléphone :**

Règlement à joindre lors de votre inscription : 20 €

*** L'organisation se réserve le droit de déplacer les équipes dans n'importe quelle poule.**

ACSI

A.C.S.I

*Association du Chantier
Stainois d'Insertion*



CHANTIER D'INSERTION

Au Service des Communes et des particuliers

16 rue Lavaux 55400 ETAIN

☎ 03.29.87.06.32 ☎ 03.29.87.06.36

✉ : acsi-etain@orange.fr

Ouvert du lundi au jeudi : De 8h00 à 16h30

Sous la Présidence de : Robert BOISSIERE

Encadrants Techniques Insertion : Alain GUILLAUME - Thierry DUQUENET

NOS DOMAINES D'ACTIVITÉS :

Les peintures et papiers peints :

Pose de papiers peints, fibres de verre



NOS CLIENTS
Les Communes
Les Associations
Les CODECOMS
Les Entreprises, les Commerces
Les Particuliers (nous consulter)

Espaces verts (Travaux d'été)

Tonte des espaces verts
Entretien et aménagement
Plantation de végétaux divers



Bâtiment (Travaux d'arrière-saison)

La petite maçonnerie, ferronnerie :
Réfection des murs



Atelier Couture et Repassage

Repassage
Confections à la demande (habillement, ...)
Ourlets,
Retouches... Service pour les entreprises,
des collectivités publiques et des associations
Nettoyage moquette
nettoyage de bureaux, lavage des vitres, ménage...



Autres prestations

Encombrants : Débarras de vos caves et greniers

LES SCOUTS UNITAIRES GROUPE ST MARTIN D'ETAIN SONT TOUJOURS LÀ !!!



Le groupe grandi et s'épanouit.
Voici quelques actions faites au cours des derniers mois.
Participations joyeuses à la fête du sport en famille et au Téléthon,
repas avec en dessert la galette des rois tirée en famille à la salle Brasse et Focosi le 16 janvier dernier.
Les scouts ont bravé le mauvais temps de février.



Les guides et éclaireurs du groupe St Martin d'Etain ont campé malgré le temps maussade du 11 au 13 février sur le territoire de Morgemoulin. Le but de cette sortie était de réaliser des installations scouts comme une « table à feu » afin de se préparer pour les camps d'été.

Ils ont participé à la cérémonie religieuse et patriotique d'accueil des Martiniquais le lundi 22 février 2016. Sans oublier la traditionnelle cérémonie des Eparges le 28 mars.

SAMEDI 11 JUIN
à partir de 19H00

LOCAL SCOUTS

Pavillon François Verdun

rue de la maternité

55400 Etain



Fête annuelle
Du groupe St Martin des
Scouts Unitaires de France

Vous êtes invités à venir prendre l'apéritif, qui sera suivi du MECHOUÏ traditionnel (mouton & porc) accompagné de saucisses, merguez, etc...

Avec une animation façon « scout » et une veillée autour du « feu de camp » les jeunes scouts « TOUJOURS PRÊTS » vous promettent une bonne ambiance.

Nom/Prénom :

Assisteront au repas adultes x 18 €

enfants (jusqu'à 10ans) x 9 €

Total •

Réponse à faire parvenir avant le 4 juin au 2 avenue De Gaulle 55400 Etain

Tél : 03.29.87.20.24 samedi après-midi 14h30-17h00 (rue de la maternité).

Merci de votre compréhension

POUR LES NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez de vous installer dans la commune d'ETAIN depuis septembre 2015,
vous voulez la découvrir et en savoir plus,
vous souhaitez rencontrer les élus qui vous dévoileront leurs actions,
la Municipalité organise une « JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX STAINOIS »
le **SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016 de 14h30 à 15h30 à la Salle des Fêtes.**
STAINOISES et STAINOIS, si vous avez des nouveaux voisins, n'hésitez pas à leur en parler.

L'Adjoint à la communication,
Thierry MINARIE

L'AVANT-GARDE STAINOISE (CLUB DE TIR)

La saison bat son plein pour l'avant-garde. Après la saison hiver qui a porté ses fruits avec la médaille de bronze de Rémy en pistolet standard 10m aux Championnat de France, la saison d'été a commencé. En effet l'AGS a organisé les championnats départementaux 25m pistolets les 7 et 8 mai. Les tireurs participeront aux championnats régionaux afin que les meilleurs soient sélectionnés pour les championnats nationaux.

Les Ecoles de tir ne sont pas en reste. 6 jeunes stainois ont participé aux championnats départementaux, qui leur sont dédiés, à Bar le Duc le 16 Avril dernier. Ils ont ramené pas moins de 4 médailles dont 3 d'or. Félicitation à nos Champions de Meuse Kilian MARRE, Maëlle BAPTISTE et Claudie PROST.

Comme de tradition, nous organisons notre concours inter-société du 14 Juillet les jeudi 14, samedi 16 et Dimanche 17 Juillet. Ce concours est ouvert à tous à partir de 7 ans.

L'avant-garde sera présente début septembre au forum des associations.

ETAIN D'HIER À AUJOURD'HUI

ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI

présentera
1914-18 :

**L'occupation allemande
dans le Pays d'ETAIN**

**du 18 juillet au 3 septembre
dans le hall de la Mairie d'ETAIN**

PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS

Nous vous conseillons de communiquer en Mairie la date de l'Assemblée Générale de votre Association afin d'éviter plusieurs réunions le même jour à la même heure.
Merci.

**Daniel BRIZION,
Adjoint**

L'HARMONIE STAINOISE

**Vous êtes musiciens !
Vous voulez apprendre la musique !
Rejoignez nous !**

Pour son orchestre
L'Harmonie Stainoise
recrute des musiciens
et organise des cours
gratuits de :



**clarinette, saxophone, flûte
tambour, batterie, percussions,
clairon, trompette, trombone,
tuba
avec prêt d'instruments.**



Renseignements au :
06 61 83 19 42
09 81 82 88 59

ADAPAH

**Les Services à la
Personne...
Pensez-y !
Contactez
l'ADAPAH
de La Meuse
au 03.29.79.05.84**



Des profes-
sionnels à
votre service
depuis près
de 50 ans !

**Accompagnement
personnalisé avec un personnel qualifié sur
tout le département**

- Pour les personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap : accompagnement quotidien (aide au repas, au lever, au coucher, à la toilette)
- Pour les personnes en activité : tâches ménagères (ménage, repassage, courses...)
- Service de Téléassistance
- S.S.I.A.D. (Revigny sur Ornain)
Sans obligation d'engagement, demandez un devis gratuit !

Règlement par CESU préfinancé possible –
Réduction fiscale de 50 %.

**Permanences en Mairie d'ETAIN
tous les lundis et jeudis
de 9 h à 12 h**

CENTRE SOCIOCULTUREL

25 Rue des écoles 55400 ETAIN

Tél : 03 29 87 21 41 / Site : www.cscetain.org / Mail : contact@cscetain.org

MERCREDIS RECREATIFS pour les enfants de 3 à 12 ans.

A chaque période son thème : Mai/Juin : l'Océan. « Viens t'amuser tous les mercredis après-midi de 12h à 18h ! » Tu peux évidemment prendre ton repas tiré du sac (stocké dans le frigo de ton école) et nous viendrons te chercher à la sortie des écoles le Petit Prince et le Grand Meaulnes pour manger avec nous. (Possibilité de chauffer ton repas).

Tarif suivant le quotient familial + 10 € de carte de cotisation ou 15€ d'adhésion.

Ateliers temps libre de 18h à 19h, facturés 2€ de l'heure. (Inscription obligatoire)

ATTENTION : Toute inscription devra obligatoirement être accompagnée du règlement afin d'être validée. Aucun enfant ne sera accepté si le règlement n'est pas fait.

VACANCES D'ÉTÉ : Comme chaque année un accueil de loisirs sera organisé sur les communes de Foameix, Buzy et Eix du **Mercredi 6 juillet au Vendredi 29 juillet**. Inscriptions courant juin.

FETE DU CENTRE :

Cette année nous serons heureux de vous accueillir le **SAMEDI 28 MAI de 16h à 22h à MORGEMOULIN** pour notre habituelle fête familiale. Au programme: animations pour adultes et enfants : structures gonflables pour tous, fanfare, trampolines, jeux géants en bois, jeux de kermesse, loterie gagnante (1 enveloppe = 1 lot), buvette, restauration et jambon à la broche. Entrée et Animations Gratuites

SECTEUR FAMILLES :

Des ateliers parents / enfants à destination des 0 – 3 ans ont lieu une fois par mois de 9h30 à 11h30 dans les locaux du RAM (sur inscription). Partagez des moments privilégiés avec votre enfant autour de divers thématiques. (Alimentation, motricité, éveil musical...). Prochains ateliers : Mercredi 8 juin: thème à définir. Mercredi 6 juillet : éveil musical au Conservatoire du Pays d'Etain.

Ces ateliers sont gratuits. Pour y participer, il suffit de posséder la carte de cotisation ou d'adhésion du centre.

Egalement sur rendez-vous : accueil, écoute, aide administrative... et accompagnement dans un lieu neutre en toute confidentialité.

Pour tout renseignement, contacter Clémence, animatrice Familles au 03 29 87 21 41 ou par mail : clemence.aubriot@cscetain.org

LOISIRS : Nous vous proposons toute l'année (hors vacances scolaires) diverses activités :

Yoga, Qi gong, Danses de Salon, Tarot, Scrabble, Bibliothèque, Informatique (reprise à la rentrée 2016/2017), Broderie Crochet. Toutes ces activités peuvent être intégrées en cours d'année. N'hésitez pas à venir les découvrir avec une première séance d'essai. Pour plus de renseignements, rendez vous sur notre site Internet : www.cscetain.org

BIBLIOTHEQUE : Horaires d'ouverture : Lundi 13h30/16h. Mercredi 13h30/16h (horaires d'hiver). Samedi 14h/16h.

NOUVEAUTÉ depuis le Lundi 4 janvier : Ouverture le 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 13h30 à 19h.

Nous vous proposons un service gratuit en ligne <http://camelia55.meuse.fr> (site des bibliothèques meusiennes). Vous pourrez y découvrir un grand nombre de ressources : actualités de la bibliothèque, recherche et consultation de documents (biographie etc).

Si vous n'êtes pas encore inscrits à la bibliothèque d'Etain, vous aurez accès au site en créant votre identifiant pour une simple consultation.

Si vous êtes déjà inscrits à la bibliothèque d'Etain, vous pourrez réserver des livres en ligne (via l'ordinateur de la bibliothèque d'Etain) grâce à vos identifiants. Pour cela munissez vous de votre « carte lecteur » (elles seront envoyées courant janvier). Rendez vous à la bibliothèque pour connaître les modalités.

Voici quelques nouveautés disponibles à la bibliothèque du centre socioculturel d'Etain : Millenium 4 « ce qui ne me tue pas », « Nos si beaux rêves de jeunesse » de Christian SIGNOL, « Au nom du père » de Françoise BOURDIN, le nouveau Titeuf, la face cachée de Margo pour les ados. La série AFER d'Anna TODD.

Vous souhaitez donner un peu de votre temps ? Nous recherchons des bénévoles. Merci de vous faire connaître.

CONCOURS DE TAROT :

1er concours de la saison 2016//2017: **Samedi 15 Octobre 2016 à 20h** au Centre Socioculturel.

LE CONSERVATOIRE DU PAYS D'ETAIN

vous donne rendez-vous lors de ses prochains événements :

⇒ Samedi 28 mai à 15h00 concert « percutant » par les élèves de l'école primaire d'Etain à la Halle.

⇒ Vendredi 3 juin à 20h00 Audition de la classe de batterie à la Halle.

⇒ Jeudi 16 juin à 20h00 Concert avec le groupe vocal Ommm (beatbox) et les élèves de l'école primaire de Buzy à la Halle.

⇒ Vendredi 24 juin à 20h30 spectacle par l'atelier théâtre enfant « Le Haut-parleur » à la Halle.

⇒ Samedi 25 juin fête de la musique à l'église et sur la place de la mairie à partir de 16h00.

⇒ Mercredi 29 juin barbecue musical devant les locaux du conservatoire à partir de 19h00, scène ouverte pour les élèves, buvette et restauration sur place.

****Nouveauté**** : A partir de la rentrée scolaire 2016/2017 un cursus personnalisé sera mis en place. Ce cursus moins chargé pédagogiquement qu'un cursus diplômant permet un accès plus facile à la pratique artistique, notamment pour les élèves scolarisés en dehors du canton du Pays d'Etain (solfège non obligatoire).

Studio d'la Gare / Studio d'enregistrement

Le conservatoire est doté d'un studio d'enregistrement. Cet équipement de dernière génération et géré par l'ingénieur son Vincent Hattenberger, nouvellement installé sur le territoire Meusien. Ce professionnel est à l'écoute de votre projet et saura vous accompagner dans la réalisation de votre projet musical. Que ce soit l'enregistrement d'un EP, d'un album, ou bien la réalisation d'une publicité radiophonique, web sonore, n'hésitez à prendre contact au 03 29 87 17 00 pour plus de renseignements.



Questions d'actualité de Jean PICART et Marie Astrid STRAUSS

La crise agricole est extrêmement grave. Les cris de détresse expriment les difficultés auxquelles nos agriculteurs sont confrontés. La solution ? N'y aurait-il que la seule question de la compétitivité ? Nous ne le pensons pas.

L'agriculture est confrontée à une guerre économique voulue par les tenants du libéralisme et de la libre concurrence, qui sacrifie des milliers d'exploitations familiales à travers toute l'Europe.

C'est donc, pour nous, une erreur de croire que la course à la compétitivité et donc à une concurrence toujours plus féroce et moins disante, puisse apporter une réponse durable à la crise. Cela n'aboutira qu'à une fuite avant continuelle qui ne résoudra pas fondamentalement le problème.

Notre agriculture est porteuse de missions qui ne sont pas compatibles avec une économie de marché mondialisé où la concurrence est libre et non faussée.

Le diagnostic est connu, démantèlement des outils de régulation depuis la loi dite de Modernisation Economique adoptée en 2008, libéralisation des marchés, dumping social, concentration de l'agriculture au profit des géants de l'agro-alimentaire et de la grande distribution.

Faute d'aborder le sujet des prix agricoles rému-

nérateurs, comme celui des travailleurs détachés, les mesures gouvernementales de l'été dernier, n'ont fondamentalement rien réglé.

L'Etat devrait légiférer sur la réduction des marges et pratiques abusives dans la grande distribution.

Les prix agricoles doivent faire l'objet de négociations annuelles grâce à des conférences sur les prix.

L'indication d'origine des produits agricoles, transformés ou non, doit être appliquée.

L'Europe doit se doter d'outils de gestion, réaffirmer le besoin de planification, (stocks et sécurité alimentaire compte tenu des crises climatiques) mettre en place des prix indicatifs.

Il nous faut obtenir du Conseil Européen et de la commission, une exemption des règles de la libre concurrence pour les produits agricoles afin de pouvoir réguler les prix. Il nous faut en outre faire échec au projet de traité transatlantique négocié en secret entre l'Europe et les Etats-Unis.

C'est pourquoi, nous souhaitons vivement une intervention unanime du Conseil Départemental en direction du gouvernement.

Pour information, le lait est payé 260 - 270 € la tonne au producteur contre 340 € en 2009 !

FÊTE DES MÈRES

A l'occasion de la fête des Mères le **29 mai prochain**, la Municipalité honorera comme il se doit toutes les mamans .

L'Harmonie Stainoise débutera cette cérémonie en nous interprétant quelques morceaux de son répertoire puis un vin d'honneur sera offert dans le hall de la Mairie.

Une rose sera offerte à toutes les mamans présentes.
Nous vous attendons nombreuses.

Jocelyne HUMBERT
Adjointe aux fêtes et cérémonies

UNE NOUVELLE CONSEILLERE MUNICIPALE

Suite à la démission de Marie-Hélène RÉVÉANI pour raison de santé, le conseil municipal a accueilli **Angélique DEPARD** le 23 mars dernier, pour la remplacer.

Originnaire de Loire-Atlantique, cette jeune mère au foyer, maman de trois enfants, habite Etain depuis 2009. Bénévole à l'association Petite Enfance, très active au sein de la fédération de parents d'élèves, elle désire s'investir dans la vie municipale. Elle fait partie de la commission « Jeunesse, centre aéré ».

Bienvenue Angélique !



VIE PUBLIQUE

La Meuse s'enfoncé dans la crise.

L'écoscopie meusienne est une étude réalisée par l'INSEE depuis 2008-2009, jusqu'à la fin 2014. L'analyse globale confirme « le recul de l'emploi, la hausse du chômage, la démographie en berne, le vieillissement amorcé et la montée de la pauvreté précarité »

Entre 2009 et 2014, la Meuse a perdu 2 300 habitants et 3 000 emplois industriels. Dans la même période, 142 classes ont été supprimées dans le premier degré. La Meuse compte 37 500 personnes âgées en 2014, contre 34 500 en 2004.

La diminution de la population est conséquente dans l'ensemble du département à l'exception des Pays d'Étain, de Spincourt et de Montmédy.

Les inégalités sociales et territoriales accentuées par la crise :

Le revenu médian dans la Meuse : 17 600 euros, soit 900 euros de moins que la moyenne des ménages lorrains et 1 100 euros de moins que celle de la France provinciale.

En 2013, près d'un meusien sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté.

- 8 400 personnes couvertes par le RSA
- 4 100 meusiens couverts par l'allocation adulte handicapé
- 10 000 meusiens couverts par la CMU

Le Pays d'Étain : 18% d'habitants sous le seuil de pauvreté (12^{ème} rang départemental sur 25 secteurs)

RSA Pays d'Étain : 5,3% de la population (10^{ème} rang départemental sur 25)

Aujourd'hui, la Meuse est ravagée par le chômage, la précarité, les difficultés de la vie et les

souffrances. A qui la faute ?

Certainement pas aux élus locaux, ni aux acteurs associatifs qui se dépensent sans compter pour améliorer le bien vivre ensemble.

Force est de constater que cette évolution, depuis plusieurs années, s'amplifie par suite des promesses non tenues des gouvernements successifs.

Qui dirige notre pays depuis des décennies ? Qui met en place des politiques d'austérité ? Qui méprise le suffrage universel et la souveraineté populaire, comme ce fut le cas pour le traité constitutionnel Européen adopté malgré le vote contre des Français en 2005 ?

Ces politiques conduisent à l'exaspération, à l'écœurement vis-à-vis de la politique. Prenez garde au vote extrême qui peut conduire à la catastrophe.

L'heure est à retrousser les manches, à affirmer les questions sans en esquiver aucune.

Je suis personnellement persuadé que nous sommes à la fin d'un cycle politique, celui de la Vème République.

Refondre la Vème République est une urgence pour qu'elle soit citoyenne, démocratique et sociale.

Je réaffirme mon engagement pour l'humain d'abord contre le règne de l'Argent Roi.

Les élus locaux ne sont aucunement responsables de la crise. Ici, nous allons poursuivre au mieux notre politique au service de tous les stainois sans exclusive. A notre niveau, il nous faut redonner du sens aux valeurs d'égalité, de fraternité et de solidarité au plus près des citoyens.

Jean PICART

Vendeur au porte à porte

Tous les vendeurs qui interviennent directement à domicile doivent impérativement se signaler préalablement en mairie. Le policier municipal leur délivre alors une carte attestant que la commune autorise ce démarchage. C'est l'assurance que cette personne est bien en règle et n'a pas de mauvaise intention. Exigez la présentation de ce document et coupez court à la discussion si la personne n'est pas capable de la fournir.

Rémy ANDRIN



Autorisation de démarchage sur la commune d'ÉTAIN (55)

N° /2016

Mr le Maire, Jean PICART, de la commune d'ÉTAIN (55) autorise

la personne ci-dessous mentionnée à effectuer du démarchage sur la commune d'ÉTAIN (55) :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

SPECIMEN

Pour l'entreprise :

Nom :

Adresse :

N° SIRET ou SIREN :

Cette autorisation est valable du au.....



QUOI DE NEUF !

MALBEC Peggy (TIM'FRITES) 06.03.95.83.40



Ouverture d'une friterie le 17 mai 2016 !!!

Venez découvrir ses frites fraîches, hamburgers BICKY, cheeseburgers, américain, etc



Installée sur la ZAC du château d'eau. Entrée par la rue du Jura.

ROBIN Sébastien (TIM'MOTO 06.46.25.70.53)

COMMERCE ET REPARATION DE MOTOS

9 rue de Bretagne

55400 ETAIN



CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

LA SICILIA

**8 rue Raymond Poincaré
55400 ETAIN**

Tél : 09.29.80.91.19

Du lundi au jeudi de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 21h30

Le vendredi de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 22h00

Le samedi de 18h30 à 22h00

Le dimanche de 11h30 à 14h00 et de 18h30 à 21h30

Service traiteur sur commande à partir de 6 personnes



PIZZAS

GRATINS

PATES FRAICHES

SALADES

CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LE MAGASIN LA ROSE BLEUE
rue Raymond Poincaré (à la place du magasin EXPERT)
55400 ETAIN

Tél : 03.29.87.15.96

Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h

Le samedi de 14h à 19h

Le dimanche de 9h à 12h30



UN PEU D'HISTOIRE

NOTRE PATRIMOINE

Patrimoine : « Ensemble des éléments aliénables et transmissibles qui sont la propriété d'une collectivité publique. »

En ce qui concerne notre commune, son patrimoine c'est bien évidemment ses bâtiments emblématiques : la mairie, l'église mais également tous les autres : salle des fêtes, gendarmerie, perception, différentes salle sportive et associative, logements. Il ne faut pas oublier les rues, les espaces verts, les terrains de jeux. La commune a beaucoup investi dans l'entretien de l'église, réfection totale de sa toiture, restauration de ses œuvres d'art. Au niveau de l'hôtel de ville, toutes les fenêtres ont été changées et la rénovation du salon d'honneur est prévue pour cette année. Nous avons rafraîchi et agrandi la gendarmerie. Nos routes et trottoirs sont parfaitement entretenus, les espaces verts accueillants et fleuris, les aires de jeux renouvelées et agrandies. Il y a constamment des tra-

voux à prévoir afin de conserver et enrichir ce patrimoine.

La commune possède également des bâtiments vétustes et qui n'ont plus d'utilité ou très difficiles à rénover aux vues des normes à respecter pour des bâtiments recevant du public. Certains ont été vendus ou sont en vente, pour d'autres, la destruction est envisagée. Le rôle d'une commune n'est pas de conserver des bâtiments à tout prix s'ils n'ont pas d'utilité ou de valeur patrimoniale exceptionnelle. Évidemment toutes décisions de réhabilitation, de cession ou de destruction sont prises en fonction de l'utilité ou intérêt pour notre commune mais aussi des coûts induits, une question d'équilibre.

Rémy ANDRIN

LE BLASON D'ETAIN

En 1697, le Traité de Ryswick rend la Lorraine à son Duc Léopold, fils et successeur de Charles V. Par édit du 31 août 1698, le nouveau Duc réorganise son duché. Il exprime ainsi sa volonté de réformer et de moderniser l'administration. Le Bailliage d'Etain est confirmé dans ses limites et ses fonctions.

Léopold s'empresse de faire ramener le corps de son père inhumé à Innsbrück.

En 1699, deux députés de chaque Prévôté sont conviés à ces funérailles grandioses. Ils doivent arborer les blasons de leur ville respective.

Etain porte, depuis quelques années, " de sable à une bande d'argent chargée d'une billette de sable ". Ce blason irrégulier avait été imposé par les commissaires de Louis XIV, au cours de la présence française, à seule fin de remplir les coffres du trésor royal par cet impôt indirect pour lequel Etain paya cinquante livres.

Les deux délégués stainois ne veulent pas arborer ce blason. Comme aux Prévôtés qui n'en possèdent pas encore, on leur impose des armoiries. On donne alors à Etain le blason suivant : " de gueules à trois pots d'argent, deux en chef, un en pointe, les anses contournées ".

Ce sont là des armes dites *armes parlantes*. Il n'y a pas lieu de croire qu'Etain a été un centre d'industrie de l'étain.

Les armoiries d'Etain sont complètes lorsque le blason est surmonté d'une couronne murale d'argent à quatre tourelles crénelées.

En effet, la commune d'Etain fut pourvue d'un rempart au XI^e siècle suite aux dévastations commises par les Normands et les Hongrois. De distance en distance, le long du rempart, s'élevaient des tours diverses au nombre de treize ou quatorze. Chacune des quatre portes était surmontée et défendue par une tour quadrangulaire dont le premier étage servait de corps de garde ou de prison.

Etain devint « ville de second ordre » (les villes de 1^{er} ordre étant Bar le Duc, Nancy, Metz) en 1662 lorsque le Duc Charles IV établit un grand Bailliage à Etain, composé des Prévôtés d'Etain, d'Arrancy, de Longuyon, de Longwy et du ban de Buzy.

Le Bailli rendait la justice au nom du Duc, recueillait le montant des impôts perçus par les Prévôts pour le verser au trésor ducal, convoquait le ban et l'arrière ban. C'est-à-dire, il faisait appel à tous les vassaux du Duc pour le service militaire.

Les Bailliages étaient considérés comme Tribunaux d'appel pour certaines affaires portées en première instance, devant les justices prévôtales.

Chef-lieu de bailliage et dotée de remparts, Etain a donc le droit d'ajouter une couronne murale d'argent à quatre tourelles crénelées au-dessus de son blason.



Anciennes armoiries



Armoiries de 1699

Thierry MINARIE
ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI

PERMANENCES EN MAIRIE

- ⇒ **CAUE (conseil en architecture) :**
Les prochaines permanences auront lieu à **14h30 les lundis** : 23/05 ; 13/06
Rendez-vous à prendre en Mairie : 03 29 87 10 35 avant le jeudi 17 h.
- ⇒ **CIDFF (infos sur les droits de la famille) :** 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 9h30 à 11h30.
- ⇒ **CPAM :** tous les lundis de 13h30 à 15h30. Sauf pendant les vacances scolaires.
- ⇒ **France Mutualiste :** 1^{er} mardi du mois de 16h à 18h.
- ⇒ **DDT : Permanences les mercredis tous les quinze jours à partir de 14h30 (uniquement sur rendez-vous à prendre avant le lundi 12h au 03 29 87 10 35.**
Prochaines dates : 25/05 ; 08 et 22/06.
- ⇒ **Conciliateur de justice :** le mercredi à partir de 9h sur rendez-vous au 03 29 87 10 35.
- ⇒ **ADAPAH :** le lundi et jeudi matin de 9h à 12h et sur rendez-vous au 03 29 79 05 84.
- ⇒ **MISSION LOCALE :** Mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h au centre social d'Étain. Sur rendez-vous : **03.29.86.25.26.**

CAVURNE FUNÉRAIRE

Il s'agit de columbariums appartenant à une famille avec possibilité de placer quatre ou cinq urnes funéraires.

Chaque cuve a pour dimensions 50X50 cm et 40 cm de profondeur qu'il est possible d'individualiser par la pose d'un petit monument.

Le prix est fixé par délibération du Conseil Municipal à 350 euros pour trente ans.

Pour tout renseignement,
s'adresser en mairie
(tél. 03.29.87.10.35.)



ETAT CIVIL

NAISSANCES

- * Hugo BEGIN le 7 janvier 2016
- * Romain MINARIE le 11 janvier 2016
- * Léo PAULIN le 14 janvier 2016
- * Lola MARTELLEUR le 27 février 2016
- * Eléonor VENANT-VALERY le 9 mars 2016
- * Maëlys JACQUET le 17 mars 2016
- * Ilyan CHANE le 5 avril 2016
- * Lucie REITER le 11 avril 2016
- * Aylane DIFOU le 18 avril 2016
- * Kassidy HOLLARD le 19 avril 2016

MARIAGES

- * BLANCHANDIN Teddy et WILKE Angélique le 13 février 2016
- * PISTILLI Grégory et MANGIN Magali le 9 avril 2016

DECES

- * BOUVRY Roger le 4 janvier 2016
- * CHISCI Elio le 6 janvier 2016
- * HUSSENET épouse MAROT Dominique le 15 janvier 2016
- * TARDIVEL Nadine le 25 janvier 2016
- * PARMENTIER veuve LEROUGE Marie le 27 janvier 2016
- * LABRIET veuve BICHEBOIS Alice le 28 février 2016
- * FAIVRE veuve DEVAUX Ginette le 4 mars 2016
- * GENOUX épouse CARDONA Françoise le 8 mars 2016
- * POSTAL veuve BEAUCORAL Renée le 22 mars 2016
- FENOT veuve ORTOLANI Paulette Le 28 mars 2016
- * DAL MAGRO veuve LEVY Jacqueline le 29 mars 2016
- * HENRY André le 31 mars 2016
- * MANGEOT veuve HUVET Michelle le 1er avril 2016
- * HUVET épouse NICOLAS Amélie Le 1er avril 2016
- * VÉGÉHAN veuve HUMBERT Lucie Le 13 avril 2016
- * DAMLOUP veuve BONNET Marie Le 14 avril 2016
- * STEIB Jacques le 29 avril 2016
- * NICOLAS Denis le 30 avril 2016

LE GROUPE DE LA MAJORITE

1-Budget eau-assainissement

Une dotation aux provisions pour risques a été inscrite en dépenses de fonctionnement à hauteur de 20 000 €. C'est une petite somme comparée au budget des eaux (investissement) de 2 600 000 €, incluant des travaux très importants notamment aux Clairs-Chênes strictement conformes aux exigences de qualité en vigueur. **Est-ce une raison crédible pour voter contre le budget des eaux-assainissement ? C'est à nos lecteurs de porter une appréciation.**

L'objet de cette dotation est d'anticiper un éventuel règlement en lien avec une demande du fermier Véolia qui a été condamné en justice en raison de la présence de fluor dans l'eau du robinet bien avant 2012.

Véolia est responsable de la qualité de l'eau mais pas des investissements nécessaires afin de résoudre cette problématique. A ce jour, la Ville et Véolia sont en négociation sur cette indemnisation. Pour ne pas mettre en difficulté ce budget annexe, il convient de provisionner ou « mettre de côté » une somme couvrant partiellement la demande de Véolia qui se monte à 68 000 €. Il est entendu que toute partie du contentieux dans un sens ou l'autre fera l'objet d'une délibération préalable.

2-Le budget général de la Ville laisse apparaître un emprunt de 100 000 € et un montant de dépenses imprévus à hauteur de 80 000 €.

L'opposition a également voté contre le budget de la Ville, comme toujours sans argument crédible ni proposition. Voyez vous-même l'état de la terrasse du parc Paul Thiéry ! (Photos ci-dessous)

Le montant des dépenses imprévues doit être maintenu. Tout n'est pas prévisible, des intempéries, des problèmes dans les bâtiments, un sinistre, même s'il sera ultérieurement compensé par les assurances, constitue des dépenses imprévues. Tout citoyen est en mesure de comprendre, sauf les membres de l'opposition.

Aussi, l'emprunt est nécessaire, il ne sera réalisé qu'en cas de besoin.

3-Le patrimoine communal

- * La Mairie compte 19 locaux communaux qu'il faut entretenir.
- * La terrasse de la trésorerie a plus d'inconvénients que d'avantages : infiltrations, risque d'effondrement, travaux importants de réfection pour un apport patrimonial faible : aucune utilisation publique et cette terrasse située à l'arrière de la trésorerie n'est pas visible pour le public.
- * Il convient de concentrer les investissements dans l'intérêt du plus grand nombre de stainois. Ce que nous faisons.



La terrasse de la Trésorerie



Le groupe de la majorité

LE GROUPE DE L'OPPOSITION



BUDGET EAU : l'opposition ne l'a pas voté

Motif : Une provision de 20 000 € a été constituée face à un risque que nous ne pouvions pas évaluer. En effet, bien que nous ayons demandé, à maintes reprises, les documents justifiant cette provision, ils ne nous ont pas été communiqués.

BUDGET VILLE : l'opposition ne l'a pas voté

Faut-il inscrire au budget un emprunt de 100 000€ quand on a intégré des dépenses imprévues à hauteur de 80 000 € ?
Faut-il accepter le **saccage du patrimoine communal** ?

Après le lavoir, c'est la terrasse du bâtiment « Trésor Public » dominant le parc Paul Thiéry qui va disparaître !

Depuis plusieurs années nous demandons l'intervention d'un architecte urbaniste pour requalifier l'ensemble du parc.

Une fois de plus notre proposition n'a pas été retenue !

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

JUIN 2016

Samedi 11	Méchoui des Scouts	Pavillon François Verdun
Dimanche 12	Vide grenier organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers	Champ de Foire
Dimanche 12	Gala organisé par OXYGENE	Salle des Fêtes
Samedi 18	Randonnée cycliste et marche organisées par HANDISPORT	Local HANDISPORT
Samedi 18	Cérémonie appel du 18 juin	
Vendredi 24	Assemblée Générale USEB	Salle des fêtes ou club house
Samedi 25	Fête de la musique	Salle des fêtes si mauvais temps
Dimanche 26	USEB en fête - tournoi	Stade municipal

JUILLET 2016

Mercredi 13	Cérémonie - feu d'artifice - bal - restauration	Stade municipal
Jeudi 14 samedi 16 Dimanche 17	Concours intersociétés de tir	Stand de tir
17 juillet au 3 septembre	Expo «14-18 L'occupation allemande dans le Pays d'Étain »	Hall de l'Hôtel de Ville
Vendredi 29	Don du sang 15h30 - 19h30	Salle des fêtes

AOUT 2016

Dimanche 28	Journée PAR'HAND	Gymnase CODECOM
Dimanche 28	Brocante organisée par Mon Village Mon Ecole	Saint Jean les Buzy

SEPTEMBRE 2016

Samedi 3	Cérémonie libération d'ÉTAIN /SENON	
Samedi 10	Forum des associations et accueil des nouveaux stainois	Salle des Fêtes
Dimanche 11	Journée sport en famille	Parc Paul Thiery
Samedi 17 dimanche 18	Journées du Patrimoine	
Samedi 25	Thé dansant organisé par le Comité du personnel de la Mairie d'Étain	Salle des fêtes
Vendredi 30	Don du sang de 15h30 - 19h30	Salle des fêtes



Fête des Voisins

La Ville vous propose le prêt gracieux de bancs et de tables de brasserie si vous organisez un repas de quartier dans le cadre de la Fête des Voisins **du 15 mai au 15 juin**. Réservez en Mairie une semaine avant en indiquant l'adresse de livraison et de reprise.

Les bancs et les tables seront livrés le vendredi matin et repris le lundi matin **PROPRES et pliés**.

Construction de la maison médicale



avril 2016



mai 2016

Cérémonie hommage aux déportés (24 avril)





*La médaille de Jean PICART
Le 15 janvier
Pour 45 ans de mandat municipal, opposition,
puis majorité depuis 1995.*



*Vœux du Maire
Le 15 janvier*



*Nos deux Colonels, Pierre Verborg et
Philippe Goisnard exposent l'évolu-
tion et le nouveau logo du régiment.*



Goûter des anciens le 14 février

Mentions Légales :

Directeur de publication : Jean PICART
Responsable communication : Thierry MINARIE
Frappe, mise en page et édition par les services municipaux
Articles publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Mairie d'ÉTAIN

Place Jean-Baptiste Rouillon, BP 32, 55400 ÉTAIN
☎ 03.29.87.10.35 - 📠 03.29.87.17.02
✉ mairie@ville-etain.fr
Internet : www.ville-etain.fr